

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 28 février 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Johanne Bonenfant
Madame Ginette Lamoureux	

Absence motivée Madame Lucienne Fortin

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Hélène Hubert, Janick Hubert, Patricia Dionne, Maryse Roy, Hélène Landry, Claudette Lyrette et Annie Valiquette

Messieurs Rhéaume Lyrette, Lyrette, Gaston Guindon, Patrick Courville Jean-Jacques Bilodeau et Victor Lyrette.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Sujets

3.1 Embauche d'une personne pour combler le poste de secrétaire administrative

3.2 Prolongation du contrat d'emploi de madame Pauline Marenger au poste de secrétariat jusqu'au 22 avril 2011 inclusivement

3.3 Autoriser la directrice générale ainsi que le maire à procéder au recrutement d'un inspecteur (trice) municipal (e) sur une base contractuelle et ce jusqu'au 30 mai 2011

3.4 Avis de motion règlement délégation de pouvoir à la directrice générale afin de constituer un comité de sélection en référence avec la politique contractuelle de la municipalité de Grand-Remous

3.5 Avis de motion en fonction d'un règlement du code d'éthique de déontologie

3.6 Procéder à l'analyse des coûts concernant la location de camions de déneigement CGER (Centre de gestion de l'équipement roulant)

- 3.7 Aviser la Régie inter-municipale des Déchets de La Lièvre que la municipalité de Grand-Remous cessera d'utiliser leur site d'enfouissement des matières résiduelles et le traitement des matières recyclables à compter du vendredi 25 mars 2011
- 3.8 Aviser Services sanitaires J. L. Robert Cloutier Inc. qu'à compter du vendredi 25 mars 2011, les matières résiduelles et les matières recyclables de la municipalité de Grand-Remous seront transportées au Centre de transbordement de la MRC situé dans le parc industriel de la Ville de Maniwaki
- 3.9 Autoriser la directrice générale ainsi que le maire à signer les documents nécessaires concernant les transactions bancaires et retirer le nom de madame Carole Boudrias à cet effet
- 3.10 Autoriser la directrice générale ainsi que le maire à assigner une personne qui est déjà à l'emploi de la municipalité pour effectuer du travail de bureau

4. [Parole au public](#)

5. [Levée de l'assemblée](#)

2011-E-2802-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- E-2802 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2802 - 03

Embauche d'une personne pour combler le poste de secrétaire administrative

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité embauche madame Monique Paiement à titre de secrétaire administrative.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2802-04

Prolongation du contrat d'emploi de madame Pauline Marenger au poste de secrétariat jusqu'au 22 avril 2011 inclusivement

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que le contrat avec madame Pauline Marenger au poste de secrétariat soit reconduit jusqu'au 22 avril 2011

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2802-05

Autoriser la directrice générale ainsi que le maire à procéder au recrutement d'un inspecteur municipal

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy et le maire monsieur Yvon Quevillon sont autorisés à faire le recrutement d'une personne à titre d'inspecteur municipal en remplacement le congé de maladie de Madame Julie Rail.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-E-2802-06

Avis de motion réf délégation de pouvoir à la directrice générale afin de constituer un comité de sélection en référence avec la politique contractuelle de la municipalité de Grand-Remous

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère madame Johanne Bonenfant donne avis de la présentation d'un règlement portant le numéro 2011-2802-215 pour délégation de pouvoir à la directrice générale afin de constituer un comité de sélection en référence avec la politique contractuelle de la municipalité de Grand-Remous.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2802-07

Avis de motion en fonction d'un règlement du code d'éthique et de déontologie

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller monsieur Vincent Cloutier donne avis de la présentation d'un règlement portant le numéro 2011-2802-216 en fonction du code de déontologie.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2802-08

Procéder à l'analyse des coûts concernant la location de camions de déneigement (Centre de gestion de l'équipement roulant)

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent propose et il est résolu que la municipalité procédera à l'analyse des coûts concernant la location de camions de déneigement CEGER (Centre de gestion de l'équipement roulant).

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2802-09

Enfouissement des matières résiduelle et traitement des matière recyclables

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu d'aviser la Régie Inter-municipale des Déchets de la Lièvre que la municipalité de Grand-Remous cessera d'utiliser leur site d'enfouissement des matières résiduelles et le traitement des matières recyclables à compter du vendredi le 25 mars 2011.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2802-10

Transport des matières résiduelles et recyclables de la municipalité

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu d'aviser les Services Sanitaires J.L. Robert Cloutier Inc. qu'à compter du vendredi 25 mars 2011, les matières résiduelles et recyclables de la municipalité de Grand-Remous seront transportées au Centre de transbordement de la MRC situé dans le parc industriel de la Ville de Maniwaki

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-E-2802-11

Autorisation de signature de documents bancaires

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy et le maire monsieur Yvon Quevillon sont autorisés à signer les documents nécessaires concernant les transaction bancaire (Accès D.) et de retirer le nom de madame Carole Boudrias à cet effet.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-2802-12

Autorisation pour engagement d'une personne pour du travail de bureau

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy est autorisé à faire l'engagement d'une personne qui est déjà à l'emploi de la municipalité pour effectuer certaines tâches travail de bureau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Parole au public

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période à débutée à 19 heures 10

2011-E-2802-13

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu à 19 heures 30 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale